



FONDATION



MILLIONS
D'AMIS

reconnue d'utilité publique

RAPPORT
D'activité | **2024**

edito





Chers membres du Conseil d'administration, chers donateurs et chers amis,

Enfin ! Le législateur a inscrit dans la loi « Bien vieillir » du 8 avril 2024 le droit de chaque résident en Ehpad d'être accueilli avec son animal de compagnie. C'était l'un des tous premiers combats emblématiques de la Fondation 30 Millions d'Amis, depuis son origine. Il aura fallu plusieurs décennies d'opiniâtreté pour obtenir gain de cause. C'est désormais chose faite. La Fondation 30 Millions d'Amis aura très largement contribué à cette victoire, en travaillant aux côtés du Dr Philippe Juvin, le député des Hauts-de-Seine à l'origine de cet amendement. Preuve qu'avec force, persuasion et ténacité, les résultats pour nos 30 millions d'amis sont à portée de main. Par ses sauvetages, ses pétitions, ses actions de sensibilisation, ses prises de parole... la Fondation 30 Millions d'Amis place la protection des animaux au cœur des débats de société.

Dans ses missions, notre institution est accompagnée par ses Maîtres de Cœur, ses donateurs et ses bienfaiteurs. Leur générosité est essentielle à la pérennité de nos actions. Tout au long de l'année 2024, ils se sont levés contre la souffrance animale ; je tiens à leur adresser ici mes remerciements les plus chaleureux.

En 2024, la Fondation 30 Millions d'Amis a intensifié ses actions en faveur des animaux ; vous en découvrirez le détail dans les pages qui suivent. Mais les défis restent nombreux pour faire reculer leur souffrance et lutter contre toutes les formes de maltraitance qui leur sont faites. En France comme en Europe, de nouvelles batailles nous attendent. En tant qu'ONG de protection animale de référence, la Fondation 30 Millions d'Amis continuera d'y prendre toute sa part. Depuis la fin de l'année 2024, des propositions relevant du bien-être animal sont en cours d'étude au sein de l'Union européenne. C'est la raison pour laquelle la Fondation 30 Millions d'Amis a accentué sa présence à la Commission européenne pour faire entendre la voix de nos Amis, qu'ils soient de compagnie, de ferme ou sauvages. Un signal fort qui annonce de nouvelles avancées pour la protection des animaux. "

Debra Hutin.

Présidente de la Fondation 30 Millions d'Amis

1^{er} DÉFENSEUR DE NOS 30 MILLIONS D'AMIS

Près de **150 000**
donateurs

405
bienfaiteurs

Près de **60 000**
Maîtres de Cœur

1 002
actions de sauvetage menées en 2024

327
articles publiés sur 30millionsdamis.fr

56
salariés engagés au siège et
dans nos structures d'accueils

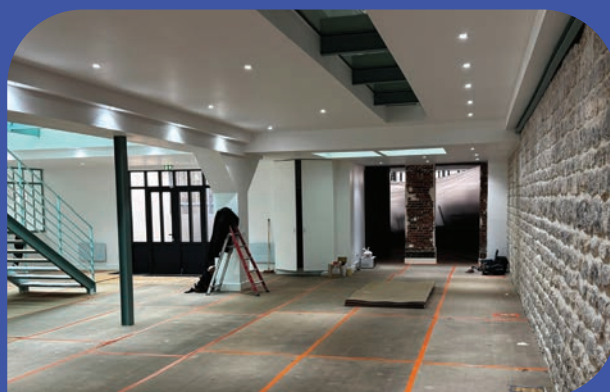
441
enquêteurs / bénévoles mobilisés

500
refuges et associations partenaires
nationales et internationales

Près de **2 millions €**
collectés durant les campagnes de sensibilisation en 2024

Nouveaux locaux au 6 rue Sedaine à Paris XI

L'acquisition de cet espace - pour y installer son siège social et administratif - permet à la Fondation 30 Millions d'Amis de renforcer ses équipes et de développer des pôles de travail spécifiques comme le plaidoyer ou les actions à l'échelle européenne. 577 m² dédiés aux combats de la Fondation, au service des animaux.



sommaire

30 ans de combats p. 6 à 7

Recueillir & protéger p. 8 à 15

- Le point de vue de Régis Bohn, Délégué Général de la Fondation 30 Millions d'Amis p. 9
- 1^{er} partenaire des refuges et associations en France p. 10-11
- Un soutien concret aux refuges partenaires p. 12
- Pas de frontières pour la souffrance des animaux p. 13
- L'opération « Doyens » pour favoriser l'adoption des animaux séniors p. 14
- Le plus vaste programme de stérilisation et d'identification des chats errants en France p. 15

Sauver p. 16 à 23

- Le point de vue de Virginie Faugas, Juriste à la Fondation 30 Millions d'Amis p. 17
- Mener l'enquête, pour sauver des animaux en détresse p. 18
- Ne laisser aucun acte de maltraitance impuni p. 19
- Les Aubris, un havre de paix unique en France et en Europe p. 20-21
- C.H.U. de La Tuilerie, offrir les meilleurs soins aux animaux meurtris p. 22-23

Défendre & légiférer p. 24 à 29

- Le point de vue de Christophe Marie, Directeur des Affaires nationales et européennes à la Fondation 30 Millions d'Amis p. 25
- Transport d'animaux vivants : disons stop ! p. 26
- Poursuivre le combat jusqu'à la victoire ! p. 27
- Reconnaissance de la personnalité juridique de l'animal p. 28
- Au soutien de la faune sauvage p. 29

Sensibiliser p. 30 à 35

- Le point de vue de Diederick Grolleau, Adjoint de Direction à la Fondation 30 Millions d'Amis p. 31
- De la télévision aux réseaux sociaux p. 32
- Sensibiliser la jeune génération au respect des animaux p. 33
- Vacances Entre Amis, la plateforme de référence p. 34
- Baromètre 2024 : les Français ont pris la parole p. 35

Communiquer sur nos temps forts p. 36 à 37

- La France, médaille d'Or de l'abandon p. 36
- Campagne hiver : offrir un Pack Noël à chaque animal recueilli p. 37

Financer nos actions p. 38 à 41

- La lutte contre la souffrance animale consolidée grâce à la générosité de nos bienfaiteurs p. 39
- Organigramme p. 40
- Synthèse 2024 p. 41

30 millions de mercis p. 42-43

30 ans de COMBATS

En 2025, la Fondation 30 Millions d'Amis fête ses 30 ans de Reconnaissance d'Utilité Publique. L'occasion pour la Fondation 30 Millions d'Amis de consolider sa position d'institution de référence pour la cause animale.

Des équipes renforcées

Christophe Marie, Directeur des Affaires nationales et européennes ; Lorène Jacquet, Responsable Campagnes et plaidoyer et Aline Maatouk, Chargée de mission Faune sauvage ont rejoint la Fondation 30 Millions d'Amis fin 2024. Ils travaillent en étroite collaboration avec Reha Hutin, la Présidente de la Fondation 30 Millions d'Amis, pour faire avancer les droits des animaux. Christophe Marie sensibilise les décideurs publics, les parlementaires nationaux et européens, aux combats de la Fondation pour faire évoluer la législation en faveur des animaux. Lorène Jacquet collabore avec de nombreuses organisations nationales et internationales, avec différents ministères, où elle représente la Fondation 30 Millions d'Amis. Juriste de formation, elle tente de trouver les meilleures traductions législatives pour défendre et protéger les animaux. Aline Maatouk développe les partenariats de la Fondation avec les centres de soins et supervise le soutien octroyé par la Fondation aux refuges dédiés aux animaux sauvages. Elle organise des opérations de sauvetage. La synergie des actions de ces 3 nouvelles recrues renforce le positionnement de la Fondation 30 Millions d'Amis, en France et en Europe.

La Fondation présente au Parlement européen

La législature européenne 2024-2029 est une opportunité de faire progresser les droits des animaux à l'échelon européen. De nombreux textes doivent être débattus, comme la proposition de règlements, l'un relatif au bien-être des chats et des chiens et à leur traçabilité, et l'autre au transport des animaux vivants. D'ici 2026, d'autres mesures sont attendues, comme par exemple un texte global sur le bien-être animal avec la sortie des cages dans la filière d'élevage ou encore la fin de l'expérimentation animale. Pour mieux défendre et protéger les intérêts des animaux, la Fondation renforce sa présence au sein des institutions européennes. Christophe Marie est chargé de constituer un réseau d'eurodéputés, issus de tous les groupes politiques, pour défendre les attentes de la Fondation et mener un travail législatif en profondeur.



Les animaux sauvages défendus

La Fondation 30 Millions d'Amis est particulièrement investie sur les questions relatives à la protection de la faune sauvage. La force de son réseau lui permet de collaborer avec les services de l'État dans le cadre de sauvetages et de participer à des réflexions collectives concernant la détention d'animaux d'espèces non domestiques. La Fondation accompagne les refuges faune sauvage qui devront prochainement recueillir les animaux détenus par les cirques et issus du trafic : la création d'espaces et l'agrandissement de structures – adaptés aux besoins des animaux – sont impératifs et les délais pour mettre en œuvre ces transformations sont courts. La Fondation œuvre également pour permettre l'adoption et l'application d'une réglementation plus protectrice de la faune sauvage libre et captive, et mettre un terme définitif à l'exploitation de ces animaux. Parmi les propositions issues de son plaidoyer, la Fondation propose un renfort de l'encadrement de la pratique de la chasse, l'interdiction d'importer des trophées de chasse, le soutien aux centres de soins pour la faune sauvage ou encore le renforcement de la protection du loup.



Les combats de la Fondation amplifiés

Lutte contre l'abandon et la maltraitance, sauvetages, soutien aux refuges, identification et stérilisation des chats errants, sensibilisation à la protection animale... la Fondation poursuit ses combats. Elle prévoit de recruter 5 à 6 personnes pour renforcer ses services d'aides aux animaux au siège et envisage la reprise d'une ou deux structures (refuge, pension animalière) en cessation d'activité. Pour en assurer la gestion, une trentaine d'animaliers sera nécessaire.

La Fondation 30 Millions d'Amis est l'un des piliers de la protection animale en France. Grâce à des années de sensibilisation et d'actions, de nombreux concitoyens partagent ses convictions et ses revendications. La Fondation fera entendre leurs voix auprès des pouvoirs publics pour bâtir une société où le bien-être animal est mieux pris en compte.



01

Recueillir & PROTÉGER





Le point de vue de ...

Régis Bohn, Délégué Général de la Fondation 30 Millions d'Amis

« La Fondation 30 Millions d'Amis est la première à aider les petits refuges en difficulté et les associations, ainsi que les protecteurs des chats libres qui font un travail incroyable.

Il y a de nombreuses aides apportées : aménagement, soins vétérinaires, alimentation...

Ces actions me semblent indispensables, car les gens de terrain sont essentiels. Il n'y a pas d'opposition entre eux et nous, des fondations comme la nôtre ont comme rôle d'aider ces petites structures. »





1^{er} partenaire des refuges et associations en France

Tout au long de l'année, la Fondation 30 Millions d'Amis soutient activement 230 refuges indépendants et 269 associations de chats libres et de protection animale en France. Des structures essentielles qui recueillent et prennent soin de milliers d'animaux **en grand danger**.

Un usage des fonds en toute transparence

La Fondation 30 Millions d'Amis n'attribue jamais de prêt ni d'aide en numéraire aux refuges et aux associations de chats libres. Les structures qui sollicitent l'aide de la Fondation font l'objet **d'une enquête approfondie** et répondent à des critères rigoureux de gestion et d'organisation. Elles renseignent **un dossier complet** avec plusieurs documents à fournir et doivent établir une expression de leurs besoins.

La Fondation règle des frais précis directement aux fournisseurs et praticiens, sur présentation de justificatifs. Cela lui permet de contrôler parfaitement les dépenses engagées et leurs conditions d'utilisation des frais alimentaires, des frais vétérinaires ou encore des frais de fonctionnement ou d'aménagement.

" Notre refuge est un sanctuaire pour les animaux, ceux que personne ne veut adopter. Si demain la Fondation 30 Millions d'Amis arrêtrait de soutenir les refuges comme le mien, il me serait impossible de faire face aux dépenses, les animaux seraient pénalisés. Je ne médiatise pas notre activité sur les réseaux sociaux au risque de voir une arrivée massive d'abandons, c'est souvent le cas dans les autres refuges. "

Anne, présidente d'un refuge soutenu par la Fondation en Mayenne



Carte de France des refuges et associations partenaires



Une relation durable

De nombreux refuges sont partenaires de la Fondation 30 Millions d'Amis depuis des décennies, parfois depuis sa création. Bon nombre d'entre eux ont fait l'objet de reportages dans l'émission 30 Millions d'Amis.



878 434 €

de frais de nourriture
pour les chiens / chats

1 551 000 €

de frais de sauvetage, logistique,
nourriture et soin sur les campagnes
d'été et d'hiver

6 160 000 €

d'aides données aux refuges
et aux animaux des personnes
démunies répartis dans toute
la France en 2024

2 572 092 €

de frais vétérinaires
pour les chiens / chats

289 833 €

de frais de travaux (rénovation
des refuges, réfection de
bâtiments, mises aux normes)

7

associations nationales
de protection animale soutenues
à hauteur de 50 000 €

79 483 €

de frais pour l'achat
de 969 niches

128 632 €

pour 14 refuges équipés soutenus

364 185 €

d'aides exceptionnelles
(vété, nourriture, achat de matériel
ou d'accessoires pour les animaux)

Soutien exceptionnel à des associations françaises

Par son aide, la Fondation 30 Millions d'Amis renforce l'action d'ONG qui interviennent dans des domaines spécifiques : préservation de la faune sauvage (ASPAS), lutte contre la corrida (FLAC, CRAC), protection des animaux de ferme (OABA, WELFARM), recueil des animaux sauvages blessés (LES P'TITS KIPIK), expérimentation animale (ANTIDOTE EUROPE, TRANSCIENCE) et aide aux animaux de personnes démunies (GAMELLES PLEINES).

Le mot de Reha



Face à l'augmentation des cas de maltraitance et à une législation qui ne protège pas tous les animaux, nos refuges et associations partenaires sont un rempart pour nos 30 millions d'amis.

Reha Hutin



Un soutien concret aux refuges partenaires

Création d'un « Ehpad » pour vieux chats

Depuis quelque temps, le refuge Amicale Chats à Thuir (66) faisait face à un nouveau type de prise en charge : les chats de personnes âgées décédées ou résidents désormais dans un Ehpad. En plus d'une nourriture et de soins adaptés, ces félins requièrent un suivi spécifique lié au stress de la séparation et à un manque de sociabilisation. Il était nécessaire de leur aménager individuellement des espaces dédiés, chauffés et bénéficiant d'un extérieur. Le budget s'élevait à 28 865 €, entièrement pris en charge par la Fondation 30 Millions d'Amis, pour créer cette structure affectueusement baptisée "Ehpad pour chats". Jusqu'à 80 chats pourront vivre paisiblement dans ses cinq chatteries.

" La Fondation 30 Millions d'Amis nous soutient depuis très longtemps, son aide est essentielle à notre fonctionnement. Lorsque les temps sont difficiles, la Fondation nous donne de l'espoir. À chaque fois que je suis dépassée, je l'appelle ! Sans elle, nous n'aurions pas pu créer cet Ehpad, un projet qui me tenait à cœur depuis longtemps et que j'ai conçu. "

Nadine Bonnet, présidente d'Amicale Chat, Thuir (66)

Le mot de Reha



Pour financer nos actions, le soutien de nos donateurs est essentiel. Des milliers d'animaux, jeunes ou vieux, bénéficient de leur très grande générosité.

Reha Hutin



Opération de la dernière chance pour Ysis

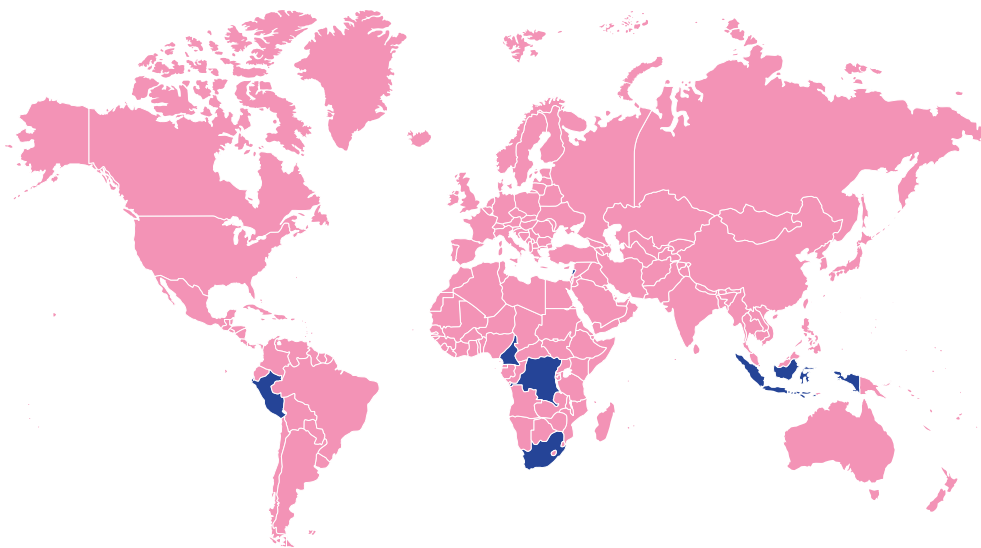
Le refuge A.D.A à Saint-Chamond (42) a recueilli dès sa naissance Ysis, née en avril 2024 dans la rue. Cette petite chatte souffrait d'une paraparésie et d'une ataxie marquée avec de l'incontinence urinaire et fécale. Pour tenter de la guérir, une intervention au niveau de la colonne vertébrale était possible ainsi qu'une vulvoplastie. L'opération s'élevant à plus de 2 000 €, il était impossible pour le refuge de la financer, étant déjà en difficultés financières. La Fondation 30 Millions d'Amis a donc pris en charge les frais de l'opération. Aujourd'hui en famille d'accueil, Ysis se porte bien, il faudra attendre plusieurs mois et des séances de kiné avant de savoir si Ysis pourra marcher.

" Depuis de nombreuses années, la Fondation 30 Millions d'Amis nous soutient. Sans son aide, cela fait longtemps que nous ne serions plus là, c'est certain. Nous pouvons compter sur elle. La Fondation répond toujours à nos demandes exceptionnelles, comme la stérilisation des chats errants. Chaque année, la Fondation nous octroie 13 000 € pour les frais vétérinaires et 5 000 € pour les frais de nourriture. C'est un soutien important, d'autant que nous finançons nos dépenses uniquement grâce à la générosité du public, à des animations ponctuelles pour collecter de l'argent et à une subvention de la mairie. "

Christine Granjon, trésorière bénévole du refuge A.D.A, Saint-Chamond (42)

Pas de frontières pour la souffrance des animaux

Qu'ils soient d'ici ou d'ailleurs, sauvages ou domestiques, la Fondation 30 Millions d'Amis protège tous les animaux : elle sensibilise l'opinion publique au sort qui leur est réservé et s'élève contre les pratiques odieuses faites à leur rencontre. À l'international, la Fondation soutient l'action de nombreuses associations de protection des animaux.



LES AMIS DES BONOBOS
EN EUROPE, RDC

ASSOCIATION PAPAYE
INTERNATIONAL, Cameroun

IKAMAPÉROU, Pérou

P-WAC, RDC

KALAWAIT, Indonésie

BETA, Liban

ANIMALS LEBANON, Liban

FREEME WILDLIFE, Afrique du Sud

SANWILD WILDLIFE, Afrique du Sud



Au Cameroun, sauver les chimpanzés, une espèce en danger d'extinction

La Fondation 30 Millions d'Amis soutient, depuis 2018, l'association Papaye International, **un refuge pour chimpanzés orphelins**. Créée en 1998, l'association camerounaise agit dans un pays où le braconnage pour la viande de brousse et la déforestation nuisent gravement à la survie de l'espèce. 34 chimpanzés vivent en liberté sur trois îles protégées, au sein du parc naturel de Douala Edea. La générosité des donateurs de la Fondation a permis de financer : la construction de structures sur le sanctuaire, l'acquisition d'une pirogue, le carburant, le ravitaillement, la surveillance, la réhabilitation et les extractions des chimpanzés. La Fondation a également financé un chenil pour recueillir des chiens sauvés de la maltraitance. Ils deviennent les gardiens de ce sanctuaire et contribuent à garantir la sécurité des primates.

9

associations internationales
de protection animale aidées
à hauteur de 124 272 €

Découvrez en images
l'association
Papaye International



L'opération « Doyens » pour favoriser l'adoption des animaux séniors



Dans 163 refuges partenaires participant à cette opération unique en France, la Fondation 30 Millions d'Amis encourage et facilite l'adoption des chiens et des chats de plus de 10 ans. Pour tout maître qui adopte un chien ou un chat séniors, **la Fondation prend en charge les frais vétérinaires** de son nouveau compagnon, à hauteur de 800 €. En effet, les éventuels problèmes de santé et les coûts engendrés constituent souvent un frein à l'adoption de ces vieux animaux. Cette opération "Doyens" est essentielle, car si ces chiens et ces chats âgés ne sont pas adoptés dans l'année de leur arrivée au refuge, **leur chance de trouver une famille aimante dans laquelle finir leurs vieux jours se réduit avec le temps.**

2005

création de l'opération « Doyens »

Jusqu'à 800 €

de frais vétérinaires pris en charge

608 147 €

d'aides accordées aux adoptants
de « Doyens » durant l'exercice 2024

1 062 chiens et 450 chats

de plus de 10 ans adoptés sur la période 2024

Bobby, enfin heureux après des années de solitude

En 2010, Bobby a été retrouvé abandonné sur le bord de la route. Il avait trois ans. Recueilli par le refuge de Laval (53), partenaire de la Fondation 30 Millions d'Amis, Bobby y est resté sept longues années, avant de connaître une première famille. Mais ses maîtres sont décédés à peine quelques années après son adoption. Durant 18 mois, Bobby a vécu seul dans leur ferme, nourri par les voisins. Lorsque la ferme a été vendue, l'agent immobilier a lancé une alerte sur Facebook : **si Bobby n'était pas adopté, il serait euthanasié.** Sensibles à son sort, Ian et Anne recueillent le vieux toutou ! En 2022, lorsque Bobby développe une tumeur à l'épaule, le vétérinaire leur parle de l'opération « Doyens » de la Fondation 30 Millions d'Amis. Grâce à ce programme, Bobby a pu être opéré et sauvé. **Il profite désormais pleinement de sa nouvelle vie !**

Découvrez l'histoire de Bobby



Le plus vaste programme de stérilisation et d'identification des chats errants en France

Les griefs à l'encontre des chats errants sont nombreux : déjections, nuisances sonores, dégradation, prolifération... En réponse, de nombreuses municipalités **déplacent les colonies ou exterminent les félins**. Pourtant, ces animaux jouent un rôle crucial de filtre contre les rats et les souris et **la stérilisation** est la seule méthode éthique et efficace – reconnue par tous les experts mondiaux (OMS) – pour **stabiliser la population féline** et constituer une alternative à **l'euthanasie des chats errants**. En raison de son expertise et de son savoir-faire en matière de régulation et de gestion des populations de « Chats Libres », **la Fondation 30 Millions d'Amis est sollicitée par les associations et les municipalités**.

Aide aux municipalités pour des campagnes de stérilisation

La Fondation 30 Millions d'Amis accompagne les municipalités en prenant en charge 50 % des frais de stérilisation et d'identification des chats errants se trouvant sur le domaine public de la commune. La Fondation 30 Millions d'Amis règle directement le vétérinaire sur présentation des factures du praticien libellées à son ordre.

La gestion, le suivi sanitaire et les conditions de garde des populations félines restent sous la responsabilité de la municipalité.

“ Toutes les villes sont confrontées aux problèmes des chats libres, et de plus en plus, d'autant qu'il y a une recrudescence des abandons de chatons. L'aide de la Fondation 30 Millions d'Amis est nécessaire : grâce à ce programme, nous pouvons faire deux fois plus de stérilisations et d'identifications. Et nous notons moins d'appels de la population liés aux nuisances des chats libres, car nous réussissons désormais à contrôler leur population. ”

Jean-Marc Selou, D.G.A. aménagement et développement durable, mairie de Nice (06)

1 593

municipalités sont aujourd'hui engagées dans une démarche responsable aux côtés de la Fondation qui a pris en charge, sur l'exercice 2024, 1 782 998,71 € de frais de stérilisation



Aide aux associations de protection des « Chats Libres »

269 associations ont sollicité la Fondation durant l'exercice 2024 et ont transmis leur bilan financier et leur rapport d'activité 2023, ainsi qu'une attestation vétérinaire du nombre de stérilisations effectuées à l'année. La Fondation leur octroie un certain nombre de bons de stérilisation et d'identification calculé selon les chiffres du rapport d'activité. La valeur des bons est de **80 € pour une castration + puce, de 100 € pour une ovariectomie + tatouage et 120 € pour une ovario-hystérectomie**.

269

associations de protection des « Chats Libres » ont bénéficié de 7 882 bons de stérilisation pour un montant total de 640 74,41 € sur l'exercice 2024

LE MOT DE REHA



Nous combattons l'euthanasie des chats errants avec les villes qui nous font confiance.

Reha Hutin

02 sauver





Le point de vue de ...

Virginie Faugas, Juriste à la Fondation 30 Millions d'Amis

« Au service juridique, nous nous rendons compte quotidiennement que la loi contre la maltraitance animale de 2021 n'est pas suffisamment appliquée.

Pourquoi ?
Parce qu'il n'y a pas de contrôle !
Et lorsqu'une infraction est constatée, la peine prononcée est trop souvent dérisoire par rapport à ce que la loi prévoit comme sanction encourue.
Nous travaillons en étroite collaboration avec Lorène Jaquet, Responsable Campagnes et plaidoyer à la Fondation 30 Millions d'Amis, afin qu'elle puisse faire valoir auprès du législateur ces difficultés... et y remédier.

Nous sommes toute une équipe, dans des domaines

différents, pour veiller aux droits des animaux. L'union fait la force et c'est aussi le travail d'équipe qui permet de porter secours à un animal en détresse.

Notre réseau de refuges partenaires et d'enquêteurs bénévoles, répartis dans toute la France, rend notre action unique.
Tous les acteurs se mobilisent : le plaignant, le service juridique, l'enquêteur bénévole, les forces de l'ordre, le refuge partenaire, le vétérinaire, les soigneurs animaliers du refuge et enfin, l'adoptant de l'animal rescapé.
Et toute cette chaîne de solidarité ne peut se mettre en action que grâce à la générosité de nos donateurs. »



Mener l'enquête, pour sauver des animaux en détresse

Arracher les animaux des griffes de leurs bourreaux est une priorité absolue pour la Fondation 30 Millions d'Amis. Tout au long de l'année et partout en France, la Fondation intervient **pour mettre un terme au calvaire de milliers d'animaux** et leur offrir une nouvelle vie.

Les raisons de nos interventions de sauvetage

- Abandon • Mauvais traitement
- Actes de cruauté • Élevage illégal • Trafic

Une chaîne de mobilisation et d'action

1

Signalement par des particuliers, les services vétérinaires ou les forces de l'ordre.

2

Enquête sur place par des enquêteurs bénévoles de la Fondation 30 Millions d'Amis.

3

Organisation du sauvetage en partenariat avec une structure partenaire ou les refuges de la Fondation.

4

Recueil de l'animal par la structure ou le refuge mobilisé lors du sauvetage.

« Un taudis, c'était l'horreur » : sauvetage de 32 chiens livrés à eux-mêmes en Charente-Maritime

À la suite d'un signalement, le Refuge oléronais de Saint-Georges-d'Oléron a géré le sauvetage d'une trentaine de chiens livrés à eux-mêmes dans une maison abandonnée à Andilly (...). Le propriétaire âgé d'une trentaine d'années n'habitait pas sur les lieux. Après avoir averti les services vétérinaires de la Direction départementale de la protection des populations (DDPP) et obtenu une réquisition judiciaire du parquet de La Rochelle, la présidente et fondatrice du refuge, Marie-Claire Penot, soutenue par plusieurs bénévoles et la Fondation 30 Millions d'Amis, est intervenue vers 18 heures pour sauver les chiens sous la protection des gendarmes. (...) Les chiens vont être auscultés par un vétérinaire avant (...) d'être confiés au réseau de la Fondation 30 Millions d'Amis.

Sudouest.fr - 12 décembre 2024



" Si nous pouvons axer notre travail sur les sauvetages d'animaux, c'est uniquement grâce au soutien de la Fondation 30 Millions d'Amis. Les animaux maltraités sont beaucoup plus abîmés, les soins sont plus lourds. La Fondation nous donne les moyens financiers de les soigner et de les nourrir. L'accompagnement de ses juristes est aussi très important. Ils nous disent ce que nous pouvons faire et quand nous devons intervenir. "

Marie-Claire Penot, directrice du refuge Oléronais (17)

441

enquêteurs bénévoles ont aidé la Fondation 30 Millions d'Amis sur l'exercice 2024

Près de

1 002

animaux secourus sur la période 2024 : chiens, chats, équidés et autres animaux (NAC, animaux de ferme et sauvages)

Ne laisser aucun acte de maltraitance impuni



La Fondation 30 Millions d'Amis mène ses actions de protection des animaux **jusque devant les tribunaux**. La Fondation porte régulièrement plainte et se constitue partie civile dans de nombreux cas de maltraitance animale. À force d'opiniâtreté, la Fondation obtient ainsi de réelles avancées dans son combat pour faire progresser le droit des animaux. En 2024, grâce à la générosité de ses fidèles donateurs, la Fondation 30 Millions d'Amis était présente dans **120 procès**.

8 mois ferme pour avoir laissé ses chiens à l'agonie

La Fondation 30 Millions d'Amis et les forces de l'ordre étaient intervenues dans le Val d'Oise en 2019, où deux chiens, Skype et Milka, vivaient délaissés dans une cage trop étroite. L'un d'eux est mort, cachectique et déshydraté, l'autre a été sauvé. Après plusieurs renvois d'audience, le tribunal correctionnel de Pontoise a condamné leur détenteur, lundi 2 décembre 2024, **à huit mois de prison ferme, des indemnisations, dommages et intérêts, et à l'interdiction définitive de détenir un animal**.

201 390 €

de frais de procédure
pour agir devant les tribunaux
contre la maltraitance en 2024

La Fondation s'alarme du nombre d'affaires classées sans suite

Les plaintes pour maltraitance animale font encore trop rarement l'objet de poursuites pénales, les procureurs privilégiant les mesures alternatives ou les classements sans suite. Cette tendance, généralisée dans les autres procédures de droit commun, continue d'alerter la Fondation 30 Millions d'Amis qui en appelle à une application plus rigoureuse des sanctions prévues par les textes.

Le mot de Reha



Pour les animaux maltraités, seule une action judiciaire permet d'obtenir la reconnaissance du statut de victime. Il est de notre devoir d'y veiller. Et de faire condamner les auteurs d'actes de cruauté à l'aune des faits commis.

Reha Hutin

Les Aubris, un havre de paix unique en France et en Europe



Après avoir connu le pire, des équidés retrouvent désormais **goût à la vie** à la Ferme des Aubris de la Fondation 30 Millions d'Amis, située dans le Cher. 5 ans de travaux, réalisés grâce au soutien indéfectible des donateurs, auront été nécessaires pour transformer cette ancienne exploitation bovine.

" C'est un aboutissement extraordinaire de pouvoir accueillir tous ces équidés rescapés, qui pourront finir leur vie ici en toute quiétude. "

Laëtitia Bos, directrice du refuge

Guérir les blessures visibles et invisibles

Avant leur arrivée, les pensionnaires ont enduré la faim et le froid. Pour certains, la main brutale de l'Homme. Ils arborent le plus souvent les stigmates et les séquelles de maltraitements répétés. Quelques-uns ont développé une peur panique au contact des humains. **Commence alors une école de la patience, associée à des soins vétérinaires pour tous ceux qui en ont besoin.** Choyés par une équipe de soigneurs dévoués et passionnés, chevaux, ânes et poneys bénéficient de rations alimentaires deux fois par jour, disposent de foin et d'eau à volonté dans leur enclos, jouissent de sorties quotidiennes au pré et de box spacieux et confortables pour passer la nuit au chaud.

Le plus grand refuge de France dédié aux équidés

185
hectares

400
équidés sur le site

2 096 467 €

de frais de fonctionnement (aliment, fourrage, frais vétérinaires et maréchaleries, frais de personnel, charges...)

Découvrez en images la Ferme des Aubris





Responsabiliser les détenteurs d'équidés

La loi visant à lutter contre la maltraitance animale, promulguée en novembre 2021, a instauré l'obligation, pour tout particulier détenteur d'équidés, **d'attester de sa connaissance des besoins spécifiques de l'espèce** sous la forme **d'un certificat d'engagement et de connaissance**. La Fondation 30 Millions d'Amis propose d'aller plus loin avec **une formation technique des propriétaires**, notamment à travers la mise en place d'**un certificat de capacité obligatoire** qui pourrait avoir pour effet de limiter les cas de négligence, en sensibilisant notamment davantage sur les coûts d'entretien d'un équidé et sur ses besoins fondamentaux.

Le mot de Reha



Pour beaucoup de Français, le cheval est considéré comme un animal de compagnie ou de loisir. Son statut doit aussi être repensé pour lui offrir une protection adéquate.

Reha Hutin

C.H.U. de La Tuilerie, offrir les meilleurs soins aux animaux meurtris

À l'origine, le Centre d'Hébergement d'Urgence de La Tuilerie (77) était une ancienne pension pour chats et pour chiens. Depuis 2015, cette structure a été aménagée et peut recueillir jusqu'à 150 chiens et 130 chats maltraités. Ils y sont pris en charge et soignés par nos soigneurs-animaliers avant d'être adoptés par une famille aimante. Avec l'appui de sa formidable communauté de soutiens, la Fondation 30 Millions d'Amis a entrepris **de nouveaux travaux en 2024**, qui s'achèveront en 2025. L'objectif est d'optimiser le confort de travail des équipes de La Tuilerie et d'améliorer le bien-être des animaux sauvés.

Réalisation de l'étude et recherche des prestataires pour :

Rénover la chatterie numéro 2 avec des matériaux écologiques et respectueux de l'environnement.

Construire un espace convivial pour accueillir les futurs adoptants.



Construire un nouveau bâtiment avec, au rez-de-chaussée, deux nouveaux espaces de stockage et, au premier étage, un espace de vie pour le personnel.

Construire un chenil d'hiver, un lieu plus chauffé en cas de vague de froid pour répondre aux besoins des animaux les plus fragiles.



2 439 592 €

de frais engagés par le C.H.U.
de La Tuilerie (frais de nourriture, de soins
vétérinaires, de personnel, charges...)

551

animaux ont été adoptés
ou placés en famille d'accueil
en 2024 : 278 chiens, 273 chats

582

animaux ont été recueillis
au C.H.U. en 2024 :
294 chiens, 288 chats

" La création d'un chenil d'hiver va nous permettre d'offrir aux animaux les plus fragiles un lieu douillet, chauffé et abrité du vent. Nous redoutons le froid, car il représente un véritable danger pour nos rescapés. "

Lucas, soigneur-animalier au C.H.U. de La Tuilerie

**Découvrez en images
le C.H.U. de La Tuilerie**



Le MOT DE REHA



Nous le voyons quotidiennement, les cas de maltraitance augmentent dramatiquement. Sans notre Centre d'Hébergement d'Urgence de La Tuilerie, nous ne serions pas en mesure de sauver et de soigner autant d'animaux.

Reha Hutin

03

DÉFENDRE & LÉGIFÉRER





Le point de vue de ...

Christophe Marie, Directeur des Affaires nationales et européennes à la Fondation 30 Millions d'Amis



« La Fondation 30 Millions d'Amis a renforcé son influence en se basant sur son expertise et sur son historique. En tant que membre de la société civile, elle a multiplié les actions de plaidoyer ciblées sur les différents combats qu'elle mène depuis plus de 40 ans, auprès des membres du gouvernement, mais également des parlementaires français et européens. Elle a promu des recommandations techniques et politiques concernant ses combats en fournissant

des données précises, fiables et documentées. Concernant spécifiquement la loi sur la maltraitance animale de 2021, la Fondation veille à ce que les travaux de mise en application aillent dans le bon sens et qu'il n'y ait pas de retour en arrière par rapport à l'esprit initial. C'est une absolue nécessité : à ce jour, les ambitions de cette loi ne sont pas suffisamment respectées. »



Transport d'animaux vivants : disons stop !

1,6 milliard d'animaux sont transportés vivants chaque année, subissant des conditions de transport indignes parfois durant plusieurs jours. En 2024 a débuté la discussion de la **proposition de règlement relatif à la « protection des animaux pendant le transport » au Parlement européen**. La Fondation 30 Millions d'Amis réclame de longue date l'interdiction des transports d'animaux vivants hors Union européenne ; elle se rend régulièrement à Bruxelles pour faire entendre sa position.



La souffrance sur les routes et en mer

- **Durée de trajet inacceptable**
- **Température élevée**
- **Entassement des animaux**
- **Déshydratation**
- **Épuisement**
- **Manque d'hygiène**
- **Violence**

Pression et manque d'ambition politique

Chaque année, des drames témoignent de **l'urgence absolue d'imposer une meilleure réglementation**. En 2023, la Commission européenne présentait un texte avec des avancées significatives, mais insuffisantes au vu du nombre d'animaux qui n'y figuraient pas.

Pour éviter un renforcement de la législation, **les lobbyistes de l'agroalimentaire font pression sur les États membres** et bloquent toutes avancées pour le bien-être animal. La Fondation 30 Millions d'Amis déplore le manque de soutien du ministère de l'Agriculture, mais poursuit en 2024 son travail avec les responsables de groupes au Parlement européen afin de **les convaincre de soutenir ses prises de propositions**.

" La France cherche à affaiblir la proposition de la Commission européenne, déjà peu ambitieuse pour une révision historique et attendue. Notre pays rejette la limitation des durées pour ne pas provoquer la colère des éleveurs. Nous sommes là pour faire prévaloir que les intérêts des animaux ne soient pas sacrifiés sur l'autel des intérêts économiques. "

Christophe Marie, directeur des affaires nationales et européennes de la Fondation 30 Millions d'Amis

Le mot de Reha



Il est grand temps que la Commission européenne encadre le transport d'animaux et interdise, une bonne fois pour toutes, les exportations hors Union européenne.

Reha Hutin



Témoignage exclusif de l'eurodéputée Tilly Metz, rapporteure du texte



Poursuivre le combat jusqu'à la victoire !



Paul Watson, enfin libre

En juillet 2024, ce célèbre défenseur des baleines a été interpellé et incarcéré durant 149 jours par les autorités danoises. Il était visé par un mandat d'arrêt international d'Interpol lancé par le Japon, suite à l'une de ses actions menées à l'encontre d'un navire-usine baleinier nippon. **La Fondation 30 Millions d'Amis a intercédé auprès du président de la République pour que Paul Watson soit libéré.** Grâce à l'intervention de la diplomatie française et à la mobilisation de militants du monde entier, le Danemark a finalement refusé son extradition. Un grand soulagement pour les organisations environnementales et la Fondation 30 Millions d'Amis.

Le MOT DE REHA



C'est grâce au soutien et à l'engagement de tous, donateurs, sympathisants, bénévoles, salariés de la Fondation... que nous menons ces combats !
Reha Hutin



L'accueil des animaux dans les Ehpad enfin possible

Précurseuse sur le sujet, la Fondation 30 Millions d'Amis a travaillé avec le député Ph. Juvin sur l'obligation pour les Ehpad d'accueillir les animaux des résidents. En marge d'un déplacement officiel en mars 2024, la ministre chargée des Personnes handicapées et des Personnes âgées a indiqué que « la présence » de la Fondation « à ses côtés » était un « signal fort ». Depuis le 08/04/24, la loi garantit le droit d'accueillir un animal de compagnie en Ehpad.

Renforcer la protection des requins d'eau profonde

Fin 2024, la Fondation 30 Millions d'Amis a cosigné une lettre avec quatre ONG environnementales. Il a été demandé à la France de poursuivre son engagement envers la protection des océans en soumettant une proposition visant à **inscrire la famille Centrophorides des requins d'eau profonde à l'Annexe II de la CITES** (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction) lors de la 20^e Conférence des Parties (CoP20) qui se tiendra à Samarcande, en Ouzbékistan fin 2025. **De graves menaces liées au commerce international conduisent ces requins à l'extinction.** En inscrivant cette espèce menacée à l'Annexe II de la CITES, il sera possible de garantir que **son exploitation soit durable.** La Fondation suit de près l'évolution de ce dossier.



Reconnaissance de la personnalité juridique de l'animal

La Fondation 30 Millions d'Amis poursuit son combat pour faire évoluer le statut juridique des animaux. Pour encore mieux les défendre et en faire de véritables sujets de droits, protégés pour eux-mêmes et dans leur intérêt propre, **la Fondation demande que leur soit reconnue la qualité de « personne animale » dans le Code civil** ; une personnalité juridique distincte de celle de l'humain et garante de droits fondamentaux propres aux espèces animales, qu'elles soient domestiques ou non domestiques, libres ou captives.

Un futur statut identique à celui des mineurs

Accorder la qualité juridique de « personne » à l'animal, en lui reconnaissant une valeur morale en ferait non plus un *objet* de droit, mais un *sujet* de droit. Cependant, l'animal, dans l'impossibilité de pourvoir seul à ses intérêts devra être représenté de manière continue dans les actes de la vie civile. **La Fondation 30 Millions d'Amis propose donc de calquer son futur statut juridique sur celui des mineurs ou des personnes sous tutelle ou curatelle** qui ont des représentants légaux pour faire valoir leurs droits.



“ Cette évolution juridique doit permettre de les protéger plus efficacement contre toutes formes de maltraitance. Car si le droit pénal français réprime déjà les sévices graves et actes de cruauté envers les animaux, dans les faits, beaucoup d'affaires sont encore classées sans suite ou punies de simples contraventions. ”

Me Xavier Bacquet, avocat de la Fondation 30 Millions d'Amis

Au soutien de la faune sauvage

La Fondation 30 Millions d'Amis soutient financièrement des refuges partenaires qui se consacrent aux animaux sauvages, en France et dans le monde. Ces structures sont toutes reconnues pour leurs compétences depuis de nombreuses années, comme le Refuge de l'Arche (53) ou Tonga Terre d'Accueil (42). La Fondation les accompagne pour développer leur structure, tant pour la rénovation que pour la création de nouveaux espaces, ainsi que pour les frais de nourriture et de soins vétérinaires.

Préparer la fin des animaux sauvages dans les cirques

La loi de 2021 sur la maltraitance animale prévoit la fin des animaux sauvages dans les cirques à l'horizon 2028 : il faut donc créer des places pour recueillir près d'un demi-millier d'animaux. Nos partenaires, le Refuge de l'Arche et Tonga Terre d'Accueil ont été lauréats du premier appel à manifestation d'intérêt (AMI) « Refuges pour animaux sauvages captifs » lancé par le ministère de l'Écologie.

Un manquement

Malheureusement, seuls 80 % du montant hors taxe des travaux engagés seront pris en charge par l'État. Le financement des frais de fonctionnement des refuges faune sauvage n'a pas été prévu par la loi. Ces structures vont devoir recueillir ces animaux issus des cirques jusqu'à la fin de leur vie, mais n'ont aucune ressource, excepté la générosité des donateurs et de fondations partenaires comme la Fondation 30 Millions d'Amis, pour subvenir aux besoins conséquents de ces animaux, souvent vieillissants.

" Notre rôle est de soutenir financièrement les structures qui accueillent la faune sauvage en détresse, afin qu'elles puissent mener à bien leur action : prendre soin d'une partie de notre biodiversité en danger. "

Aline Maatouk, chargée de mission Faune sauvage



Le mot de Reha



Ces animaux ont tant souffert. Exploités dans des cirques durant des décennies, ils ont le droit de retrouver leur liberté et de profiter d'une retraite paisible.

Reha Hutin

04 sensibiliser





Le point de vue de ...

**Diederick Grolleau, Adjoint de Direction
à la Fondation 30 Millions d'Amis**



« Notre travail de sensibilisation du public à la protection des animaux doit se poursuivre et se renforcer : ce n'est pas parce que l'on a été sensible à une cause à un moment de sa vie, qu'on le reste pour toujours. Il y a actuellement un climat anxieux qui peut faire reculer la cause animale en termes de priorité, car d'autres préoccupations sont à nos portes. Pour autant, les attentes sociétales en matière de bien-être animal sont extrêmement fortes et... constantes !

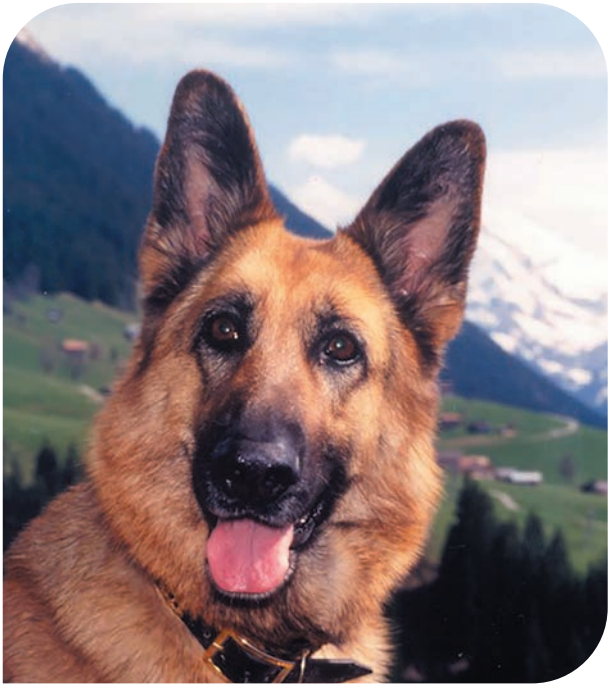
Les résultats chaque année dévoilés par la Fondation 30 Millions d'Amis de son baromètre "Les Français et le bien-être des animaux"* en sont la preuve : nos concitoyens exigent des décideurs publics davantage de mesures favorables aux animaux ! Au niveau de l'Europe, certains textes débattus sont issus d'initiatives citoyennes ; à partir d'un million de signatures obtenues sur un sujet donné, la Commission est appelée à légiférer. »



* Baromètre annuel 2024 mené par l'IFOP pour la Fondation 30 Millions d'Amis.

De la télévision aux réseaux sociaux

Durant 40 ans, l'émission 30 Millions d'Amis a permis de sensibiliser le public à la cause animale et de montrer le lien extraordinaire qui unit l'Homme à l'animal. **Ce programme précurseur culte reste une référence et un modèle du genre.** Un sondage du magazine TV Diverto, en partenariat avec 366 et Kantar Media, place ce programme **en deuxième position des émissions que les Français aimeraient revoir** à l'écran. Près de 10 ans après l'arrêt de ce programme mythique, la Fondation 30 Millions d'Amis continue sa mission de sensibilisation sur Internet et **les réseaux sociaux**.



**(Re)découvrez
le générique
de la première émission**



431 K abonnés vidéos YouTube

292 K abonnés Instagram

100 K inscrits à la newsletter

110 K abonnés TikTok

1,2 million d'abonnés
Facebook

140 K followers sur X

Opération « 30 jours pour la Fondation 30 Millions d'Amis »

Pour ce dispositif, la Fondation 30 Millions d'Amis s'est entourée de créateurs de contenus très populaires auprès des jeunes : Michou, Joyca, Greg Guillotin, Chocoh et Cossi, et renforce sa visibilité sur de nouveaux médias pour poursuivre sa mission de service public.

Sensibiliser la nouvelle génération à la cause animale

Du 17 avril au 20 mai 2024, ces leaders d'influence sont devenus les porte-paroles de la Fondation 30 Millions d'Amis **pour sensibiliser les jeunes via leurs réseaux de prédilection**. Vidéos, live, défis inédits... autant de moyens pour parler de la lutte contre la maltraitance et les abandons, l'évolution du droit animalier et tous les combats portés par la Fondation 30 Millions d'Amis.

Audience : + de

50 millions d'internautes



Sensibiliser la jeune génération au respect des animaux

La loi du 30 novembre 2021 visant à lutter contre la maltraitance animale et à renforcer le lien entre les animaux et les humains introduit **la sensibilisation des jeunes au respect des animaux dans le cadre du service national universel et de l'enseignement moral et civique à l'école primaire, au collège et au lycée**. La Fondation 30 Millions d'Amis – qui a participé activement à l'élaboration de cette loi – se félicite de cette nouvelle obligation. Néanmoins, elle concerne uniquement le respect porté aux animaux de compagnie, alors que des millions d'animaux d'élevage, de laboratoire ou encore de la faune sauvage méritent tout autant d'attention. La Fondation demande aux politiques que ces dispositions éducatives soient élargies à toutes les espèces animales, qu'elles soient domestiques ou sauvages, en enseignant aux jeunes publics que l'animal est un être vivant doué de sensibilité, sans distinction. D'autre part, en raison de son expertise, la Fondation 30 Millions d'Amis est souvent sollicitée par des établissements d'enseignement supérieur ou des étudiants issus de différentes filières, pour nourrir leurs réflexions dans le cadre de projets éducatifs ou de mémoires. Cela lui permet de sensibiliser les jeunes générations à la maltraitance animale, à tous les niveaux de leur formation.



Gendarmeries et commissariats centraux dotés gracieusement du Code de l'animal

Les 280 gendarmeries et commissariats centraux de France ont reçu gracieusement le Code de l'animal, édité par la Fondation 30 Millions d'Amis. Outil de référence, **il est un appui précieux qui apporte une réponse à toutes les questions juridiques** que les agents de police et les gendarmes confrontés à de la maltraitance animale sont amenés à se poser. La Fondation sait pouvoir compter sur les forces de l'ordre pour contribuer à la protection de nos Amis.

LE MOT DE REHA



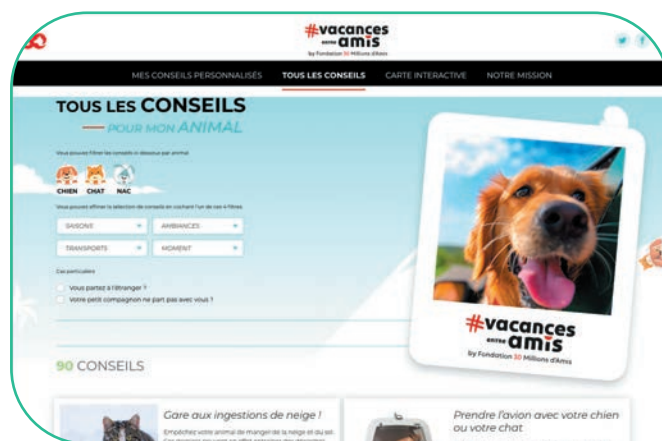
Les faits-divers, impliquant des adolescents auteurs d'actes de maltraitance animale ou relayant des images sur les réseaux sociaux, rappellent que les efforts de sensibilisation et de pédagogie sont essentiels.

Reha Hutin

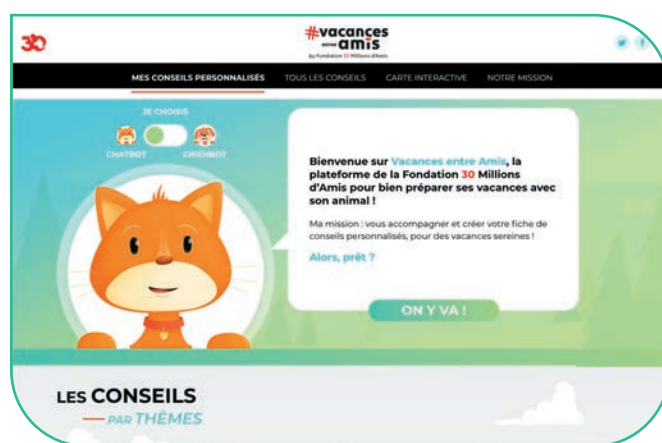
Vacances Entre Amis, la plateforme de référence

La Fondation 30 Millions d'Amis a conçu nosvacancesentreamis.com, un moteur de recherche multicritère (animal, saison, destination) qui permet d'organiser ses vacances avec son animal. Complémentaire des actions sur le terrain menées toute l'année par nos équipes, cette plateforme digitale gratuite **s'inscrit dans notre mission de lutte contre les abandons** à l'approche de l'été.

Que trouve-t-on sur cette plateforme ?



- Une carte de France interactive en partenariat avec maeva®, Gîtes de France® et Petit Futé® qui recense : 34 476 hébergements et 203 plages où les animaux sont les bienvenus, et 236 pensions et lieux de garde pour nos Amis.
- Des conseils pratiques pour profiter de son séjour avec son animal.
- Un chat-bot ou un chien-bot pour répondre aux questions et recevoir des fiches personnalisées et téléchargeables.



1^{ère}

plateforme
d'organisation
de vacances pet &
human friendly

Une communauté de

2,1

millions de personnes
sensibilisées à la cause animale :
#vacancesentreamis

Pour découvrir le site
Vacances Entre Amis



Baromètre 2024 : les Français ont pris la parole

Pour la septième année consécutive, la Fondation 30 Millions d'Amis, en partenariat avec l'IFOP, réalise le baromètre national « Les Français et le bien-être des animaux » (janvier 2024). Cette enquête, menée par un institut reconnu, est devenue année après année une véritable référence. Elle mesure les attentes sociétales fortes de nos concitoyens à l'égard des animaux, qui ne se démentent pas au fil des vagues successives. Des données fiables reprises par les décideurs publics, par les médias et par les leaders d'opinion.

76 % des Français sont favorables à l'**interdiction de vendre des animaux de compagnie par petites annonces**, sauf pour les professionnels agréés.
+ 17 points VS 2020.

78 % des Français sont favorables à **étendre l'interdiction de vente en animalerie** à tous les types d'animaux.
+ 21 points VS 2020.

82 % des Français sont favorables à l'**interdiction de chasser le dimanche**.
+ 6 points VS 2020.

81 % des Français sont favorables à l'**interdiction de la chasse durant les vacances scolaires**.
+ 4 points VS 2023.

75 % des Français et **79 %** des moins de 35 ans sont favorables à l'**interdiction de la corrida** en France.
+ 25 points VS 2007.

84 % des Français sont **contre l'élevage intensif**.
+ 4 points VS 2020.

Baromètre annuel 2024 mené par l'IFOP pour la Fondation 30 Millions d'Amis.

Le mot de Reha



L'opinion publique évolue, comme par exemple sur la corrida. Il faut aussi que notre législation évolue pour être à la hauteur des attentes des Français.

Reha Hutin



Pour découvrir
toutes les données du
baromètre 2024



05

COMMUNIQUER SUR NOS TEMPS FORTS

La France, médaille d'Or de l'abandon

Campagne de sensibilisation contre l'abandon

La France est à la 1^{ère} place sur le podium européen de l'abandon, avec 100 000 animaux abandonnés chaque année. En cette année olympique, la Fondation 30 Millions d'Amis s'est appuyée sur cet événement majeur pour interpeller l'opinion publique et inciter à soutenir ses refuges partenaires qui recueillent les animaux laissés-pour-compte. Le dispositif de communication complet portait un message fort : **cet été, la France réalisera un triste exploit, décrocher la médaille d'Or de l'abandon.**

Détournement d'un spot TV iconique

La Fondation 30 Millions d'Amis a détourné le film publicitaire de Volvic porté par le footballeur Zinedine Zidane, puis par le rugbyman Antoine Dupont. Ce spot met en scène le rituel d'un sportif avant un match. La nouvelle version de la Fondation 30 Millions d'Amis illustre, lui, le rituel d'un maître indigne avant un abandon.

Une campagne multicanaux

1

spot TV diffusé sur TF1,
France 2 et CNews

6

posts publiés sur les réseaux sociaux
(Facebook, Instagram,
TikTok, YouTube)

8,2

millions de personnes
touchées

10,8

millions d'impressions
(nombre de vues)
sur les réseaux sociaux

956 065 €

collectés : les donateurs de
la Fondation 30 Millions d'Amis
décrochent la médaille d'Or
de la générosité !

6,8

millions d'impressions
affichage extérieur numérique



(Re)découvrez notre spot
contre les abandons



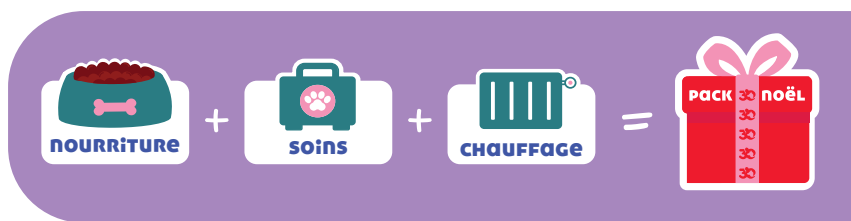
Campagne hiver : offrir un Pack Noël à chaque animal recueilli



En hiver, les besoins des animaux augmentent et engendrent des frais supplémentaires pour les refuges partenaires de la Fondation 30 Millions d'Amis :

- alimentation adaptée,
- soins vétérinaires contre les maladies hivernales,
- box chauffés...

La Fondation a tourné **3 vidéos au sein du refuge 30 Millions d'Amis de La Tuilerie** pour faire découvrir le quotidien des équipes et les besoins spécifiques des animaux. L'objectif : inciter le plus grand nombre à **offrir un Pack Noël aux animaux** composé de nourriture, de soins et de chauffage.



Un dispositif complet

3

vidéos

(Re)Découvrez-le !



6

posts publiés
(Facebook et Instagram)

5,7

millions d'impressions
(nombre de vues)

1 350 582 €

collectés pour offrir des Packs Noël aux animaux

95 %

des Français ont une bonne image
de la Fondation 30 Millions d'Amis
grâce à ses actions.

Sondage Ifop, novembre 2024

Le mot de Reha



Communiquer sur les besoins de nos Amis nous permet d'alerter l'opinion publique sur la réalité de leur situation.

Reha Hutin

06

Financer nos actions

LEGS / DONATION / assurance-vie



ILS NOUS ONT AIMÉS TOUS LES JOURS,
AIMEZ-LES POUR TOUJOURS

La lutte contre la souffrance animale consolidée grâce à la générosité de nos bienfaiteurs

405

bienfaiteurs font confiance à la Fondation 30 Millions d'Amis

Transmettre une partie de ses biens est un geste d'une grande générosité de la part des bienfaiteurs de la Fondation 30 Millions d'Amis. Reconnue d'utilité publique depuis 1995, la Fondation est habilitée à recevoir des legs **en bénéficiant d'une exonération totale de droits de succession ou de mutation**. Elle garantit d'ailleurs **une utilisation rigoureuse et transparente** des legs, donations, et assurances-vie qui lui sont confiés : son Conseil d'administration approuve les comptes avant leur contrôle et certification par un Commissaire aux Comptes indépendant. Le soutien des bienfaiteurs de la Fondation consolide pour les années à venir le combat mené contre la souffrance animale.

Communiquer sur la transmission de patrimoine

Pour informer sur ce mode de soutien, la Fondation 30 Millions d'Amis a pris la parole pour la première fois sur les Libéralités du 13 juillet au 11 août 2024, avec le message suivant : « *Ils nous ont aimés tous les jours. Aimez-les pour toujours* ». Un spot TV, un spot radio et un site dédié ont soutenu cette campagne.

Découvrez le site internet



LE MOT DE REHA



Par leur générosité, nos bienfaiteurs, Maîtres de Cœur et donateurs décuplent les actions de la Fondation. Ils sont nos meilleurs alliés pour recueillir et protéger nos 30 millions d'amis.

Reha Hutin

Artcurial, partenaire de la Fondation pour la bonne cause !

Certains legs faits à la Fondation 30 Millions d'Amis contiennent parfois des objets de prestige. La Fondation s'est rapprochée de l'enseigne Artcurial – maison de vente aux enchères – pour obtenir le meilleur prix de ces effets de valeur. Pour soutenir nos actions pour les animaux, Artcurial réalise ces ventes sans prélever de commission (entre 8 et 16 % habituellement). Elle reverse donc intégralement le montant des enchères à la Fondation.

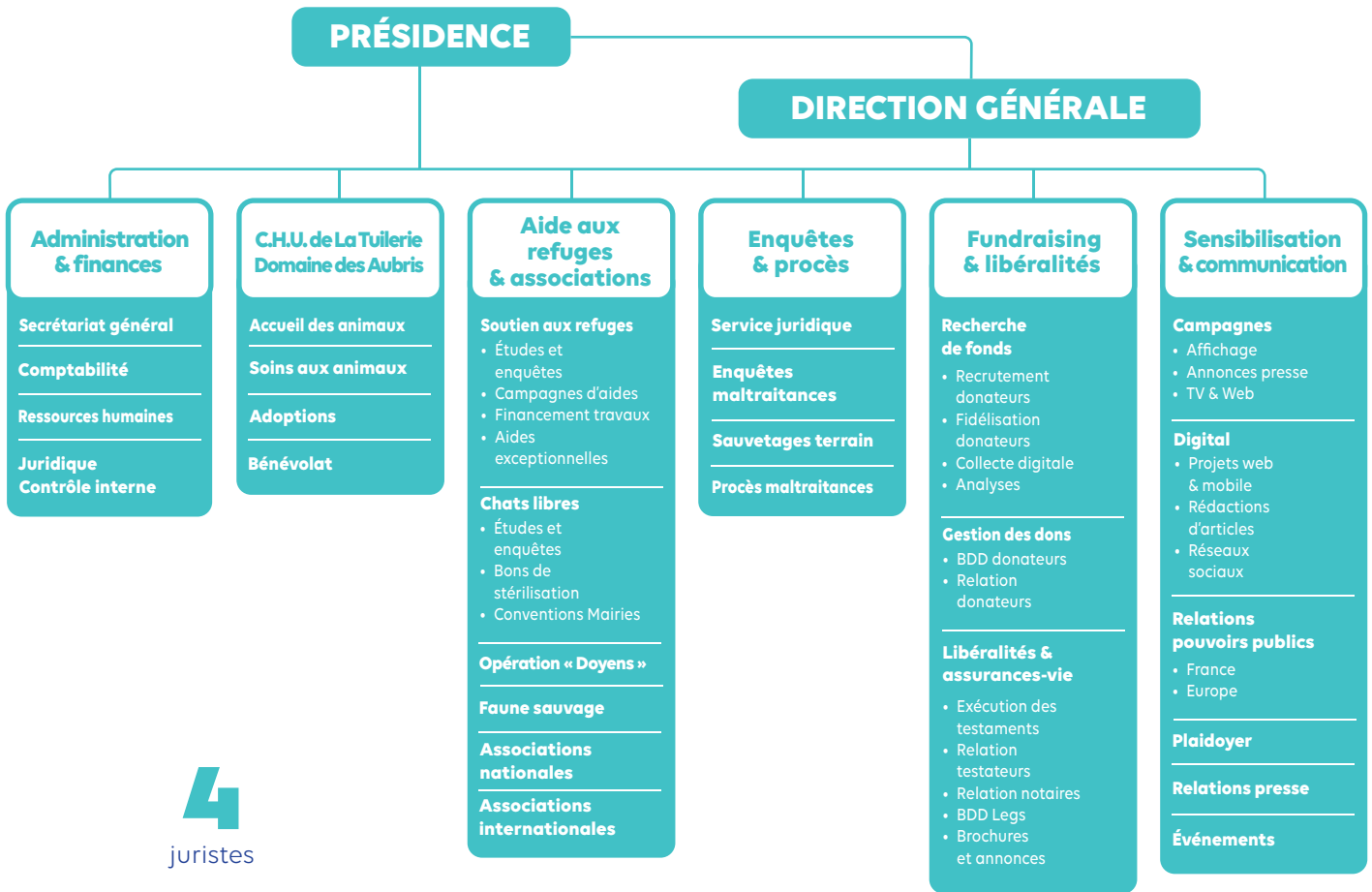
Les Maîtres de Cœur, notre armée du cœur

Près de 60 000 donateurs font le choix d'un soutien mensuel à la Fondation. Leur engagement régulier permet à la Fondation 30 Millions d'Amis de mener ses actions en faveur des animaux sur le long terme.

Les donateurs fidèles, une communauté mobilisée pour les animaux

Près de 150 000 donateurs soutiennent le combat de la Fondation pour les animaux. La lutte contre l'abandon, le soutien aux refuges partenaires, la stérilisation des chats errants... : ils répondent présents !

Organigramme



4
juristes

2
personnes
à l'écoute des donateurs

24
soigneurs-animaliers

441
bénévoles et enquêteurs
de terrain



Synthèse 2024



Origine et utilisation des ressources (telles qu'elles figurent au CEAR)*

ORIGINE

- **Ressources issues de la générosité du public :**
38 967 372 €
 - Dons : 17 337 977 €
 - Legs et assurance-vie : 18 488 935 €

- **Autres ressources liées à la générosité du public :**
3 140 460 €
 - Produits taxables liés à partenariat bancaire : 122 872 €
 - Produits financiers issus des placements : 2 909 688 €
 - Revenus locatifs issus de Legs : 107 900 €

- **Utilisation des fonds dédiés antérieurs :**
9 104 591 €

UTILISATION

- **Missions sociales :**
17 209 955 € de dépenses

- **Frais d'appel à la générosité du public :**
4 231 954 € de dépenses

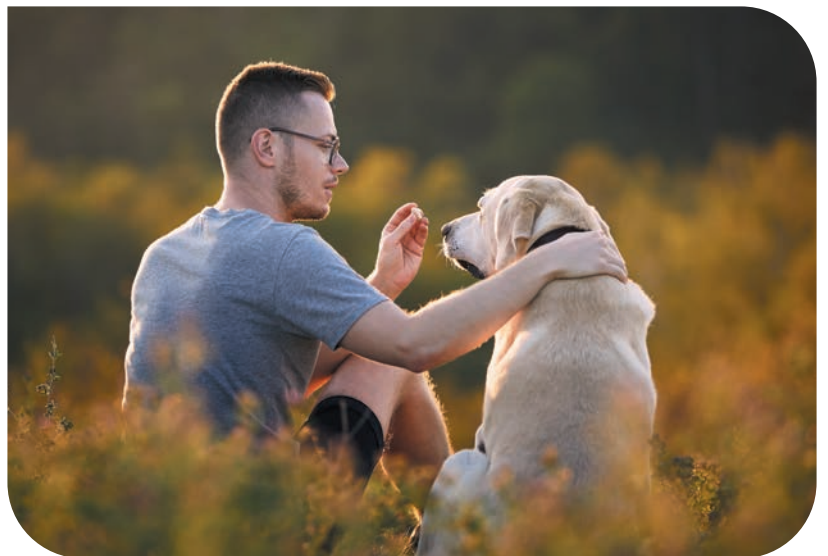
- **Frais de fonctionnement :**
942 095 € de dépenses
10 655 871 € de report en fonds dédiés de l'exercice

- **Mobilisation :**
15 032 089 € de mobilisation pour actions et développement futurs

*CEAR : compte d'emploi annuel des ressources



30 millions





De mercis

Toute l'équipe de la Fondation 30 Millions d'Amis remercie chaleureusement ses donateurs, ses bienfaiteurs, ses Maîtres de Cœur et ses bénévoles, sans qui rien ne serait possible. Nos victoires pour les animaux, c'est à vous que nous les devons.



Découvrez
la rétrospective 2024





Fondation 30 Millions d'Amis - 6 rue Sedaine - CS11146 - 75544 PARIS CEDEX 11



[30millionsdamis.fr](https://www.30millionsdamis.fr)